

Il y a cent ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 26

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Voilà ce qu'ont fait nos pères. Ils ont droit à notre reconnaissance : à eux, l'honneur ; à eux, la gloire ! Pour nous, nous avons le droit d'être fiers d'eux ; mais, ce droit, nous ne l'avons qu'autant que nous nous montrons dignes d'eux ! » J. M.

IL Y A CENT ANS

M Delapraz se propose d'ouvrir pour le 1^{er} novembre une classe dans la soirée, de 6 à 7. En outre, il recevra des jeunes filles auxquelles il enseignera l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, etc., et l'heure de 7 à 8 donnée aux jeunes garçon pour les mêmes parties que ci-dessus. De plus, il y joindra l'allemand pour les personnes qui le désirent. S'adresser à lui-même, Mercerie 6.

M. Beutler, chef d'orchestre et directeur de la société de musique de cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera un concert vocal et instrumental à son bénéfice vendredi prochain 7 octobre dans la salle de l'Hôtel de ville. La protection active que les amateurs de la société veulent bien lui accorder lui donnent l'assurance que ce concert sera aussi favorablement accueilli que les précédents. On pourra se procurer des billets à l'entrée. Le prix est de 15 batz.

Le sieur David Cottier donne avis qu'il arrivera cette semaine du Pays-d'Enhaut avec son troupeau de vaches fraîches ou prêtes à véler, et qu'il le placera dans un pré à Montriond, au bord du chemin d'Ouchy, et près du cimetière.

Il détaillera aussi par pièces, à la Douane, un tonneau de fromage tout gras.

Perdu depuis Martheray jusque sur St-François un panier couvert contenant un pantalon bleu, une jupe blanche, un mouchoir de poche et un essuie-main. Prière de le rendre, No 12, rue de l'Halle, 1^{er} étage.

La Patrie Suisse. — Le dernier numéro de la « Patrie suisse » est essentiellement consacré aux grandes actualités de la quinzaine : inauguration du bâtiment du Bureau International du Travail, 75^e anniversaire de la Musique du Locle, fête cantonale de chant à Sion, Fête des Narcisses, championnat suisse de golf, inauguration du III^e Salon de l'Automobile. On y trouve d'excellents portraits de G. Anastasi, récemment décédé, du nouveau conseiller d'Etat bernois, M. Fritz Joss, de M. Will, le directeur démissionnaire des Forces Motrices bernoises. — L'alpinisme y est représenté par une belle vue du Rothorn de Zinal. T. R.

UNE SERIEUSE ALERTE

SUR la trame des jours apparaissent, avec plus ou moins de relief, des ombres et des clartés. L'innombrable variété des individus pourrait se diviser en deux catégories : ceux dont les regards s'hypnotisent sur les points de nuit et ceux qui s'attachent de préférence à suivre les reflets de la lumière.

Je suis de ces derniers. Ma vie aux tournants brusques et aux changeantes atmosphères, j'en efface volontiers les taches sombres en ravivant la teinte claire d'une étape heureuse. Et les souvenirs que je fais revivre avec le plus de facilité, si ce n'est avec le plus de joie, ce sont ceux de mes franches gaietés. Je crois retrouver le rire de ma toute-jeunesse quand, dans leurs spirales renaissantes, je vois bêtes ou gens, emmêlés, s'agiter comme autrefois.

C'est ainsi qu'un simple émoi causé cette nuit par un bruit suspect dans notre basse-cour m'a fait remémorer les phases de l'alerte sérieuse d'une nuit lointaine.

J'étais, en ce temps-là, professeur dans une petite pension. L'immeuble, de peu d'importance était occupé en entier par l'institution. Une petite cour l'entourait, qu'une tonnelle de vigne vierge, deux acacias et un tilleul faisaient pompeusement dénommer « le jardin ». Dans ce jardin, sous l'escalier du perron, se trouvait la niche de Black, le préposé à la garde de la maison. C'était vraiment là une mission bien grave pour un chien qui ne l'était guère. Il avait à peine huit mois et ne songeait qu'à jouer — un peu brutalement — avec les élèves, qu'il faisait tomber dans ses gambades folles, dont il déchirait les tabliers, entamait les mollets. Aussi avait-on

fini par limiter aux heures de la nuit son rôle de gardien. On le tenait enfermé à la cuisine pendant la journée. Quand, le soir, on le relâchait, il était fou. Quelles galopades ! Quels tourbillons dans la cour ! Une trombe, un cyclone ! Ah ! l'élève qui oubliait bérêt ou mouchoir pouvait le chercher le lendemain. Les dents de Black se dédamaient de leur repos forcé de toute une longue journée.

Je le vois encore venir, un soir, m'apporter triomphalement une robe-miniature d'où pendait un bras tout mordillé. Le complément de ce trophée gisait au pied d'un arbre : une poupée de carton-pâte seule gardait une vague apparence avec ce qu'elle avait été. La correction donnée à Black ne rendit pas sa vie de poupée à la pauvre figurine, pas plus qu'elle n'empêcha semblable meurtre d'être perpétré dans la suite à deux ou trois reprises, par la bête incurablement cannibale.

Donc, ce tombeur d'enfants, ce déchiqueteur de poupées prenait la garde à la nuit tombante. Quel zèle il y apportait ! Pas un chat ne passait sur le mur de clôture, pas un chien ne s'arrêtait près de la porte, sans qu'il donnât de la voix inégalement. Par contre, les passants l'intéressaient peu. Il est fort probable que le moindre appât jeté du dehors lui eût fait totalement oublier son rôle de gardien. Car il était très gourmand, vorace serait mieux dire, vorace comme sont tous les jeunes chiens.

Pour ma part, très sceptique sur ses qualités de défenseur, je ne pouvais m'empêcher de l'aimer autant qu'on aime les jeunes chiens très exubérants et très encombrants, mais parfois si amusants !

Ne devais-je pas, d'ailleurs, à Black de jouir, presque chaque soir, d'une petite séance qui m'égayait fort ?... Entre dix et onze heures, Mme la directrice et son mari, M. Doucet, montaient se coucher. Je les entendais très bien, car nos chambres étaient contiguës.

Ils avaient eu à peine le temps de se dévêtir que Black jappait, à faire croire qu'une bande armée préparait le siège de l'institution.

Un claquement de volets, un court silence — le temps nécessaire à deux yeux pour percer l'ombre — et une voix hésitante, celle de M. Doucet, disait :

— Black, tais-toi !

Mais la désobéissance du chien égalait la poltronnerie du maître. Et chaque fois, malgré ses appréhensions, M. Doucet devait descendre. Au retour près de sa tremblante épouse, deux versions se partageaient l'honneur du rassurant, petit discours qui venait clore la séance :

— Un chat ne voulait pas descendre du mur.

Ou :

— Cet imbécile de Black devait japper à la lue.

Et c'était par allusion à ces petits intermédiaires nocturnes que Mme la directrice disait :

— Vous comprenez, avec un chien, nous sommes plus tranquilles !

Je n'en doutais pas. D'ailleurs, je me serais bien gardé de la contredire. Je vivais des minutes trop palpitantes quand, par l'interstice de ma porte, je voyais M. Doucet descendre — avec quelles précautions ! — bannière au vent.

— Ah ! comme on rit, parfois, seul derrière une porte !

Mais, un soir, ce fut plus grave. C'était le 30 mai. Les comptes de fin de mois avaient retardé M. et Mme Doucet. J'allais m'endormir lorsqu'ils montèrent. Dans mon demi-sommeil, j'eus le même sourire que chaque soir, à les entendre condamner leur chambre au moyen d'une chaîne de sûreté, et le même mot :

— Froussards !

Mais voilà que des aboiements furieux me tirent de ma somnolence. Ce doit être sérieux, cette-fois-ci. Black me semble avoir flairé quelque danger réel. Comme à chaque alerte, j'entends la voix peu rassurée dire à plusieurs reprises :

— Black, tais-toi !

Je sens, fixes terriblement, quatre yeux, que dis-je ! six yeux — les leurs et les miens — essayer de percer le mystère de la nuit. Mais rien

que l'ombre et que les aboiements de plus en plus furieux d'un Black possédé, qui va de sa niche à la porte du perron, pour redescendre aussitôt en proie à une agitation extraordinaire.

Après combien de trajets, après combien d'appels du chien haletant, la chaîne de sûreté retombe-t-elle le long de la porte voisine ? Je ne sais pas dans mon anxiété croissante, je perds la notion du temps et des choses. Qui donc se trouve devant la niche de Black pour qu'il ne se décide pas à y entrer paisiblement ? Qu'y a-t-il dans le cour pour l'alerter à ce point ?

Comme dans un rêve, un cauchemar plutôt, j'entends M. Doucet descendre l'escalier avec précaution, avec plus de précautions encore ouvrant la porte, je vois le chien fêter son maître, je le vois retourner en trois bonds à sa niche, faire mine d'y entrer, mais s'immobiliser devant, et aboyant avec moins de force mais plus d'insistance. Je vois M. Doucet descendre lentement les marches du perron, aller vers Black qui, tous jours aboyant, attend son maître, face au danger. J'entends la voix angoissée de Mme la directrice dire :

— Attention, Louis !

Je tremble aussi. M. Doucet vient de disparaître dans l'excavation qui, sous le perron, sert d'abri à notre gardien. Quand il en sort, tirant par l'oreille l'intrus, je tremble plus fort encore, mais c'est d'un fou-rire qui ne veut plus s'arrêter.

Le lendemain matin, il ne fallut rien de moins que mes forces réunies à celles de Mme Doucet pour maintenir Black, quand il dut réintégrer son poste de jour, la cuisine.

Une rage terrible l'avait repris. Car on y avait remis l'objet de sa colère de la nuit et de nombreuses terreurs : un cheval de bois. F. H.

Au laboratoire. — Le professeur, s'adressant à ses fils Calino :

— Dans un engin explosif, qu'est-ce qui part tout d'abord ?

Calino, avec assurance :

— Celui qui l'a déposé.

Toujours plus fort. — Le Marseillais Montebello est un chasseur émérite : il parle d'un soir d'orage d'orage méridional — où il était à l'affût :

— Oh ! mon bon ! quel vent !... Moi, malgré un force herculéenne, il m'enlevait, troun de l'air ! Qu'est-ce que je fais, alors ? Je me cramponne à un banc. Le vent enlève le banc ! Je me cramponne une grille, le vent enlève la grille ! Je me cramponne à un arbre...

— Le vent enlève l'arbre !

— Eh ! non, bagasse !... Je le retiens !

LETRE DE LA MI-JUIN

UN collaborateur du *Conteur Vaudois* dans son article du 22 mai écoulé « Les Suisses à l'honneur » revendique pour les Vaudois, le droit, sans arrière-pensée de premier rang parmi les Confédérés qui ont été et sont à l'honneur.

L'histoire suisse est un long récit de lutte vers la liberté ; elle est faite d'exploits héroïques de braves connus et inconnus. Ce petit pays qu'est la Suisse, s'est fait, lui aussi, de ces exploits, du courage hardi, de l'intrépide et tenace persévérance de ses peuples frustes.

Les Vaudois, comme les autres Confédérés ont contribué à honorer le drapeau des soldats suisses au service étranger dont la devise est « Honneur et fidélité ».

Dans son livre remarquable, consacré au service étranger, le capitaine de Vallière déplore l'existence de ces Suisses. Il n'est pas jusqu'aux enfants du Pays de Vaud qui n'ont illustré le pays par leur attachement à leur patrie, allant jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous voyons un Vaudois, François-Noël Crousaz, de Lausanne, simple enseigne au service étranger, à la bataille de Malplaquet en 1709. Il avait 13 ans. Tous les officiers de son régiment étaient tués ou blessés ; il se trouva seul et le dernier pour en prendre le commandement. Par son courage et son habileté, il ramena le régiment au camp dans le meilleur ordre, malgré les pertes essuyées.

Qui ne connaît l'histoire du petit tambour